

**COMMUNE DE SAINT MARD DE RENO
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2015**

Date de la convocation: 13 avril 2015

L'an deux mil quinze, le treize avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SAINT MARD DE RENO, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie GUERIN, Maire.

Présents: Mme GUERIN, Maire, Mrs AMPE et COQUEREL Adjoints.

Mmes et Ms ZUNINO, BLAISE, CHARTIER, LAUNAY, CHAILLOU, de LOPPINOT et GAUTIER DESVAUX.

Absent excusé : M. DELESTANG a donné pouvoir à M. CHAILLOU

Monsieur ZUNINO a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Madame le Maire ouvre la séance, elle remercie les Membres présents, fait part des excuses des absents, donne lecture du procès verbal de la précédente réunion. Aucune observation n'étant formulée, le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité, et, on passe à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

- *Vote des subventions aux associations ;*
- *Etude du contrat de maintenance de l'éclairage public ;*
- *Informations et questions diverses.*

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2015 :

DELIBÉRATION N° 2015-010

Après présentation par Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VOTE** les subventions 2015 pour un montant de **4 000 €** dont le détail est le suivant :

23800 - COMMUNE DE ST MARD DE RENO		PRÉPARATION DU BUDGET 2015		
VOTE DES SUBVENTIONS				
Imputation	Organisme / Tiers	Versé 2014	Proposition	Montant retenu
	3 IFA	0,00	30,00	30,00
	ADMR MORTAGNE AU PERCHE	300,00	300,00	300,00
	APE A.BRIAND	150,00	63,00	63,00
	APEP ECOLE BIGNON - COLLEGE-LYCE	60,00	150,00	150,00
	APEP ECOLE BIGNON - PRIMAIRES-MA	30,00	0,00	0,00
	ASS ASPPERCHE	30,00	30,00	30,00
	BANQUE ALIMENTAIRE ORNE	100,00	100,00	100,00
	CAUE ORNE	35,00	35,00	35,00
	CFA BTP - A.F.P.B.T.P.O.	30,00	30,00	30,00
	CLIC DU PERCHE	50,00	50,00	50,00
	CLUB DES ANCIENS	800,00	800,00	800,00
	COLLEGE PAUL HAREL	30,00	60,00	60,00
	COMBATTANTS UNC AFN	55,00	60,00	60,00
	COMICE AGRICOLE	0,00	0,00	0,00
	COMITE DES FETES	600,00	800,00	800,00
	CONCOURS-VENTE ANIMAUX	50,00	50,00	50,00
	CONSEIL GENERAL ORNE - FSL	220,00	270,00	270,00
	CONSEIL GENERAL ORNE -FAJ	50,00	50,00	50,00
	CROIX ROUGE FRANCAISE	50,00	50,00	50,00
	ECHOLLINES	50,00	50,00	50,00
	FONDATION DU PATRIMOINE	50,00	50,00	50,00
	FOYER LYCEE J.MONNET	60,00	30,00	30,00
	FSE COLLEGE E.CHARTIER	90,00	0,00	0,00
	HARMONIE MUNICIPALE DE MORTAGNE	50,00	50,00	50,00
	LIGUE CONTRE LE CANCER	100,00	100,00	100,00
	LUTILLE	50,00	50,00	50,00
	OCCE COOP SCOLAIRE PUYRA	0,00	30,00	30,00
	RANDONNEURS DU PERCHE	50,00	0,00	0,00
	RESTAURANTS DU COEUR	100,00	0,00	0,00
	SOCIETE DE CHASSE DE RENO	130,00	130,00	130,00
	UNA PAYS DU PERCHE	300,00	300,00	300,00
	UNION SPORTIVE MORTAGNAISE	100,00	0,00	0,00
	Z- RESTE A AFFECTER	0,00	282,00	282,00
6574	TOTAL DU COMPTE	3 770,00	4 000,00	4 000,00
	TOTAL GENERAL	3 770,00	4 000,00	4 000,00

ETUDE DU CONTRAT DE MAINTENANCE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :

Madame le Maire présente au conseil municipal le contrat de maintenance de l'éclairage public signé le 15 mars 2011 avec la SPIE pour une durée de quatre ans. Ce contrat prévoyait la mise à niveau des installations sur quatre ans et fixait les tarifs des prestations de dépannages hors visites annuelles ainsi que la pose des guirlandes.

Le contrat est arrivé à terme, et il est nécessaire de revoir les modalités de celui-ci.

Le directeur de la SPIE s'est déplacé ce vendredi pour établir une nouvelle proposition. Il propose une baisse de 20 % sur l'ensemble des prestations.

Madame le Maire propose de revenir devant le Conseil Municipal à la fin des négociations.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- **Association Patrimoine St Mard :** M. de LOPPINOT informe le conseil municipal des projets de l'association. En effet, la chambre des Charitons dite « le Paradis » devrait recevoir un meuble permettant d'exposer les pièces de valeurs. Deux devis de menuiserie ont été reçus et il faut prévoir l'alimentation électrique de cet ensemble.
Madame GAUTIER-DESVVAUX ajoute que la fenêtre de cette pièce sera rénovée à l'origine et dotée d'un vitrail et de grilles.
Madame le Maire rappelle que la Commune est Maître d'œuvre de cette opération, l'Association versera à la Commune les sommes nécessaires au financement.
- **Croix du Cimetière :** Madame le Maire informe que la croix du cimetière en très mauvaise état a été démontée par l'employé communal et les adjoints.
Une croix neuve a été fabriquée et le Christ a été confié à une entreprise spécialisée pour sa rénovation (réparation de la fonte et peinture époxy).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30, et les Membres présents ont signé le registre.